

Culture, Convivialité, activités sportives ...

Le 6 janvier : Concert pour la paix. Organisé par l'association « la Cerise » avec la participation de la commune de Jolimetz, en partenariat avec l'association « AMES » de Le Quesnoy et la Communauté de Communes du Pays de Mormal, ce concert a permis à un auditoire venu nombreux de découvrir l'accordéon dans un répertoire inhabituel. Jeune concertiste internationale, mi-polonaise, mi-hongroise, Basha Slavinska est l'une des plus brillantes accordéonistes virtuoses d'aujourd'hui. Elle donne des récitals dans différentes salles de Paris et lors de nombreux festivals en France. Elle se produit un peu partout dans le monde comme à la radio nationale Polonaise ou à Moscou, Washington... Avec Basha Slavinska, c'est un répertoire classique revisité allant de Bizet aux compositeurs slaves qui a résonné dans l'église de Jolimetz en ce 6 janvier 2019.



Le 26 janvier : Cérémonie des vœux du Maire. Cet évènement qui a lieu chaque année permet au Maire et à son conseil municipal d'échanger les vœux de la nouvelle année avec la population. Il permet de rendre compte de l'année écoulée.

Le 20 avril : Parcours du cœur. Avec une participation cette année de 30 personnes sur un parcours de 10 kms.



Le 27 avril : Chasse aux œufs : Toujours aussi dynamique et joyeuse avec une participation de 50 enfants accompagnés de leurs parents. Divers jeux ont été proposés, activités manuelles, atelier maquillage et bien sûr la chasse aux œufs sous les rires des enfants.



Le 1er mai : Fête du travail. L'orchestre d'harmonie a donné son traditionnel concert de printemps avec la chorale « les Jolimetz'anges », le club des aînés et la participation de l'association « Anima-livres ». Toutes nos félicitations à Mireille Dupire qui a reçu la médaille du travail pour 40 ans de bons et loyaux services notamment au sein de l'entreprise ECCE.



Le 8 mai : Commémoration du 8 mai 1945 et repas des aînés. Comme chaque année, ce repas concocté par le restaurant "Le Mormal" était de grande qualité et toujours aussi animé.



Le 18 mai : Rencontre avec Monsieur François Aumaître. Un nouveau grand moment à la salle Testelin : seconde rencontre avec Monsieur François Aumaître ! Centenaire, il est le dernier témoin de l'action menée par l'escadron de Ségonzac en 1940. Durant une bonne heure, il a raconté les combats qu'il a vécus, ici même en mai 1940. Nous venons d'apprendre avec plaisir sa nomination au grade de chevalier dans l'ordre de la Légion d'Honneur.



22-23-24 juin : La ducasse. Elle a commencé avec la course cycliste de 250 coureurs de 7 à 70 ans. La brocante du dimanche s'est déroulée sous un magnifique soleil avec la participation de 85 brocanteurs. Cette belle journée s'est terminée avec le concert traditionnel de l'orchestre d'harmonie. Le lundi, c'était le concours de pétanque et les tours de manèges pour les enfants.



Le 30 juin : Concert-apéritif. Un concert organisé par l'harmonie de Marly sous la direction musicale de Mr Thierry Huvelle, présidé par Mr Hugues Baudchon sous l'impulsion de son vice-président que nous remercions : Jean-Marc Lefèbvre.

Le 13 juillet : Visite guidée dans l'ancien parc du château de Jolimetz. A l'occasion de notre fête nationale, nous avons proposé cette année, une « visite guidée-promenade » sur les traces de l'ancien parc du château de Jolimetz. Une centaine de personnes ont partagé ce moment consacré à notre patrimoine. Cinq propriétaires avaient ouvert leur jardin aux visiteurs ; merci à : Monsieur et Madame Larivière, Madame Lavenant, Monsieur et Madame Pressoir, Monsieur et Madame Vienne, Monsieur Mercier. Au terme de ce parcours (deux bonnes heures) les participants ont pu apprécier la magnifique mise en valeur de la grotte qui finissait l'ancien parc du château. Enfin, tout s'est terminé dans une superbe ambiance par une auberge espagnole.



Le 14 juillet : Cérémonie aux monuments aux morts Jolimetz-Potelle.

Le 13 octobre: Concert du Jeune orchestre du Hainaut-Cambrésis (Sous la direction de Thierry Huvelle et l'impulsion de Jean-Marc Lefèbvre).

Le 20 octobre : Conteurs en Campagne.
Avec l'association Anima-livres et la CCPM

Les 9 et 10 novembre : Foire aux vins.
Avec l'association AMES de le Quesnoy, nous avons reçu 18 viticulteurs et 10 producteurs de produits du terroir. 800 visiteurs sont venus tout le week-end.

Le 11 novembre : Commémoration aux monuments aux morts



Le Téléthon : Une opération « viennoiseries » et un repas dansant ont été organisés pour le téléthon 2019. 120 personnes ont participé au repas et ont apprécié le groupe KAT qui a animé cette soirée. Nous remercions fortement ce dernier qui se produit dans un cadre associatif. Nous avons versé cette année la somme de : 2 538 €. Merci aux associations et aux bénévoles. Bravo à vous tous !



La commission des fêtes : Bénédicte Dzikowski, Mireille Dupire, Virginie Dumoulin, Edith Glasse, Mehdi Hamida, Gérard Druelle, Jean-Marie Lalou, Jean-Marc Lefebvre, Thierry Guyonnet.

*Un grand merci aux associations, aux bénévoles pour leur participation active tout au long de cette année.
Meilleurs vœux à tous !*

Etude RD33 : restructuration des rues « Marc Poirette » et « du pavé ».

L'étude du maître d'ouvrage est terminée. Le dossier de consultation des entreprises a été diffusé. Huit entreprises ont répondu sur un phasage en 2 tranches et 2 lots concernant les aménagements et les réseaux. Suite à l'analyse des offres, les entreprises « Colas » (Montaron) pour les voies et « Tromont » pour les réseaux ont été retenues. Nous entrons donc dans la phase opérationnelle. Les travaux sur les réseaux d'électricité et de communication débuteront en janvier du côté de la rue Marc Poirette. Ils seront suivis par les travaux de voirie. La deuxième tranche, rue du pavé, côté « opéra » aura lieu au second semestre. Le département prévoit ensuite une réfection des enrobés de tout le linéaire de la RD33.

L'ensemble du projet reste consultable sur le site de la commune : www.commune-jolimetz.fr rubrique « focus ». Les riverains peuvent toujours examiner la partie les concernant.

Nos agents toujours à pied d'œuvre pour des travaux en « régie ».

Au-delà des entretiens courants, bâtiments, espaces verts... nos agents assurent régulièrement des chantiers d'aménagement et de rénovation. C'est ainsi que les travaux de sécurisation et de régulation de la circulation devant l'école, programmés en 2019 ont été réalisés avec la mise en place de rambardes en bois avec bancs. Une signalétique et un marquage du stationnement notamment pour les personnes à mobilité réduite ont été réalisés. Un « Totem » a également été disposé au niveau de la rue « Coulon ». Ce projet a permis de fleurir d'avantage les abords de l'école, de l'église et de la mairie. C'est aussi près de 120 tonnes de cailloux qui ont été étalés devant la salle Arthur André.



Nos agents se sont également attelés à des travaux de peinture à la salle Arthur André.

Ils ont débuté, en cette fin d'année, le chantier de rénovation thermique et phonique de la salle Testelin. Ce projet a fait l'objet d'une subvention DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux). Suite à un appel d'offres, c'est l'entreprise « Carlier » de Jolimetz qui effectuera le changement d'une partie des huisseries.

Et bien sûr, tous les travaux d'entretien courant : Fleurissement, espaces verts, décorations de Noël, propreté du village, des bâtiments, cimetière, caches, voirie, fossés, réparations diverses.



Tous ces travaux sont possibles grâce à l'implication et aux nombreuses compétences de nos agents communaux. Nous les remercions pour leur investissement, leur disponibilité et tenons à les citer dans cet article.

Christine Outrebon : adjointe administrative.

Laura Bilot : adjointe technique, ATSEM.

Marie Florence Becquigny et **Malika Delval** : adjointes techniques affectées aux services garderie, cantine, entretien des bâtiments.

Barbara Witasse : service civique. Intervenante pour le périscolaire et à l'accueil de la bibliothèque et au secrétariat de la mairie

Mathieu Caudrelier, **Bruno Dumelz** et **Daniel Rousseau** : adjoints techniques affectés aux services travaux, entretien des bâtiments, espaces verts, voirie...

Retrouvez notre actualité sur : www.commune-jolimetz.fr.

*Les membres de la commission travaux vous souhaitent :
Bonne année 2020.*

Didier Debrabant, Noël Delleaux, Marcelle Ghaye, Jean-Marie Lalou, Thierry Guyonnet, Gérard Druelle, Anthony Vienne.



Les Finances Communales

Didier Debrabant : Maire - Anthony Vienne : Adjoint aux finances et au social



Pour cette dernière année de mandat, le Conseil Municipal s'est réuni le lundi 25 mars 2019 pour voter le compte administratif 2018 (constatation des dépenses et recettes de l'année écoulée) et le budget prévisionnel 2019.

Synthèse du compte administratif 2018

Les dépenses de fonctionnement : 414 271,17 euros,
Les recettes de fonctionnement : 459 279,07 euros.
Les dépenses d'investissement : 71 666,61 euros,
Les recettes d'investissement : 11 663,88 euros.
Le compte administratif a été voté à l'unanimité.

Au cours de cette même réunion du Conseil Municipal, a été décidé le maintien à l'identique des 3 taxes. Elles n'ont pas changé depuis 1996 :

Taxe d'habitation pour : 9,25 %,

Taxe foncière sur Bâti pour : 9,90 %

Taxe foncière sur non-Bâti pour : 41,16 %.

Il est à noter que la taxe d'habitation est appelée à disparaître en 2022 pour tous les foyers.

Le conseil municipal a ensuite étudié les propositions de la commission « Finances » pour établir le « budget primitif 2019 ». Ce dernier « budget primitif » du mandat a été voté à l'unanimité des membres présents.

Budget primitif 2019 (budget prévisionnel) :

Dépenses de fonctionnement : 586 371,91 euros

Recettes de fonctionnement : 586 371,91 euros

Dépenses d'investissement : 579 546,15 euros

Recettes d'investissement : 579 546,15 euros

Le budget prévisionnel s'équilibre ainsi à l'euro près en « dépenses » et en « recettes ».

Le compte administratif pour 2019 sera clôturé en lien avec les services de la Direction des Finances à la fin du mois de janvier 2020. Suite aux élections municipales du mois de mars, il appartiendra au nouveau conseil municipal d'établir en avril le nouveau budget prévisionnel pour 2020.

Remarques/observations :

Sur le site de la commune, vous pouvez retrouver plus en détails la présentation du budget prévisionnel pour 2019 : « compte rendu de la séance du Conseil Municipal du lundi 25 mars 2019 ». Suite aux décisions du conseil municipal, l'année 2019 aura été principalement marquée sur le plan budgétaire par le règlement :

- 1) des frais de l'étude destinée au lancement des travaux d'aménagement de la rue du Pavé (première tranche de travaux prévue pour le premier trimestre 2020),
- 2) le fleurissement et la mise en sécurité des abords de l'école par un dispositif de « barrières bois »,
- 3) l'achat des matériaux destinés au « bardage bois » de la salle Testelin (esthétique et isolation thermique et phonique).

Les membres de la commission « Finances », vous souhaitent une bonne année 2020.

Membres de la commission : Didier Debrabant, Anthony Vienne, Noël Delleaux, Gérard Druelle, Marcelle Ghaye, Thierry Guyonnet.



Didier Debrabant, président du C.C.A.S,

Anthony Vienne, adjoint au « social ».

Membres du CCAS : Charles Autréaux, Edith Glasse, Bernard Colpin, Yvon Delferrière, Yves Baille, Marcelle Ghaye, Marc Houzet, Jacques Soriaux (décédé), Virginie Dumoulin.

Le CCAS est présidé par Monsieur le Maire, il s'agit d'une « instance » indépendante de la commune.

Cette année le C.C.A.S a permis la prise en charge d'une partie du coût du repas offert aux aînés. Pour rappel, nous avons mis en place un dispositif de prêt sans intérêt pour des familles qui seraient en difficulté. Nous sommes à votre disposition pour vous aider en fonction de nos possibilités (possibilité de prêt entre 500,00 et 1500,00 euros).